

AFGSU 2 – Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2

LA FORMATION

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir les connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge en équipe en utilisant des techniques non-invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale et la participation à la réponse aux urgences collectives et aux situations sanitaires exceptionnelles.

COMPÉTENCES VISÉES

- Prise en charge des *Urgences Vitales*
- Prise en charge des *Urgences Potentielles*
- Prise en charge des *Situations Sanitaires Exceptionnelles*

MÉTHODOLOGIE PÉDAGOGIQUE

- La formation repose sur la mise en situation des stagiaires afin de faciliter la compréhension et l'appropriation des concepts abordés.
- Un apport théorique et technique se fera par le biais d'un support pédagogique.
- Échanges interactifs, mises en situation, analyse des acquis et expressions.
- Un questionnaire préalable à la formation sera adressé à chaque stagiaire pour identifier les attentes de chacun et adapter l'intervention.
- Modalités d'évaluation :** La validation repose sur la présence totale aux 21 heures de formation. L'acquisition des compétences est évaluée au moyen de mises en situation (jeux de rôle) et d'un questionnaire distribué en fin de formation. Le stagiaire ayant validé ces modalités se verra remettre un diplôme « Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2 » à renouveler tous les 4 ans.

LE PROGRAMME

MODULE 1 – LA PRISE EN CHARGE DES URGENCES VITALES (J1)

- Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en œuvre une protection adaptée
- Alerter le SAMU ou le n° interne dédié aux urgences vitales, transmettre les observations et suivre les conseils donnés
- Identifier l'inconscience et assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente
- Identifier un arrêt cardiaque et réaliser ou faire réaliser une réanimation cardiopulmonaire avec le matériel d'urgence prévu
- Identifier une obstruction aiguë des voies aériennes et réaliser les gestes adéquats
- Arrêter une hémorragie externe en respectant la gradation des mesures (compression, pansement hémostatique, garrot, évaluation)
- Transmettre à l'équipe venant en renfort, un bilan synthétique comprenant signes cliniques, paramètres vitaux et contexte

MODULE 2 – LA PRISE EN CHARGE DES URGENCES POTENTIELLES (J2)

- Identifier les signes de gravité d'un malaise notamment un accident vasculaire cérébral, une douleur thoracique, un risque de sepsis, une hypoglycémie et mettre en œuvre les soins d'urgence adaptés
- Identifier les signes de gravité d'un traumatisme osseux ou cutané et prendre les mesures adaptées (immobilisation, relevage, brancardage)
- Identifier les signes de gravité d'une brûlure et agir en conséquence
- Prendre les mesures adaptées pour la mère et pour l'enfant face à un accouchement inopiné
- Appliquer les règles de protection face à un risque infectieux

MODULE 3 – LA PRISE EN CHARGE DES SITUATIONS SANITAIRES EXCEPTIONNELLES (J3)

- Comprendre le concept de *Situations Sanitaires Exceptionnelles* (SSE) avec le dispositif ORSAN et son articulation avec le dispositif ORSEC
- Identifier un danger dans l'environnement et appliquer les consignes de protection adaptée
- S'intégrer dans les plans de gestion des situations sanitaires exceptionnelles des établissements de santé ou médico-sociaux
- Être sensibilisé aux risques NRBC-E, et au damage control
- Connaitre les principes de la prise en charge médico-psychologique des victimes, de l'information des proches des victimes et de l'annonce des décès

Durée :

21h00 – 3 jours

Dates :

A définir

Horaires :

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

Lieu :

INTER : Médiconseil Formation

INTRA : dans votre établissement

Prérequis / Public

- Être personnel médical et paramédical voué à travailler ou exerçant au sein d'un établissement de santé ou structure médico-sociale.
- Être admis à suivre une formation d'une des professions de santé inscrite dans la 4^{ème} partie du code de la santé publique ou à une formation des professions pour lesquelles la réglementation prévoit l'obligation de disposer en fin de cursus de l'attestation de niveau 2
- Disposer d'un titre ou d'un diplôme l'autorisant à exercer l'une de ces professions

Organisation et modalité

6 à 12 stagiaires en présentiel.

Délai d'accès

Nous contacter.

Intervenants

Formatrice AFGSU habilitée CESU – 14 ans d'expérience en tant qu'infirmière aux Urgences SAMU/SMUR

Évaluation

Évaluation à chaud réalisée au sortir de la formation à partir d'un questionnaire transmis à chaque stagiaire. Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation. Évaluation à froid 3 mois après la formation.

TARIFS ET RENSEIGNEMENTS :

Cabinet MEDICONSEIL FORMATION

Référente pédagogique :

Angélique CROCHET

☎ 05 59 71 45 29

angelique.crochet@mediconseil-formation.fr

Responsable du pôle formation :

Lise RANCHOUX

☎ 06 16 41 37 37

lise.ranchoux@mediconseil-formation.fr

Référente handicap :

Léa HÉLOU

☎ 05 59 71 45 29

contact@mediconseil-formation.fr

🌐 www.mediconseil-formation.fr